

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



CONSTAT du 31 OCTOBRE 2016	
----------------------------	--

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE SEIZE
ET LE TRENTE ET UN OCTOBRE**

A LA REQUETE DE :

LE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL SA,
dont le siège social est sis 6 avenue de Provence à PARIS (75009),
agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître BUISSON, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 49 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300).

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 12 Octobre 2016.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description de l'appartement et de l'emplacement de garage dépendant d'un ensemble immobilier sis 11 rue Estienne d'Orves à SARCELLES (Val d'Oise) cadastré section AC n°488, 489, 494, 499, 509, 512, 514, 516, 517 et BH n°315, lots 68 et 182 du RCP dont est propriétaire Monsieur Monsieur NKANDA BOLISOMI et Madame Lina NKANDA BOLISOMI, ainsi qu'il est plus amplement décrit à ladite ordonnance.

Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE
titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné,

Me suis transporté ce jour sur le fonds sis 11 rue Estienne d'Orves à SARCELLES (Val d'Oise), escalier gauche, 4ème étage, porte gauche en sortant de l'ascenseur,

Où étant sur place à 11 heures 30, j'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Madame BOYELE se présente, m'invitant à pénétrer dans les lieux après que je lui eu attesté de mes qualités et identités par la présentation de ma carte professionnelle.

Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, elle me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement.

Elle me précise qu'il occupe les lieux avec son épouse et leurs quatre enfants en vertu d'un bail sous seings privés en date de novembre 2012, moyennant un loyer mensuel de 1200,00 € ; bail qu'il s'engage à me présenter.

Le Syndic de la copropriété est le suivant :

Actipole Gestion
92 Route de Domont 95460 Ézanville
Tel : 01 34 53 53 53

Depuis mon précédent procès-verbal de constat de description en date du 26 septembre 2014, aucune modification notable n'est venue modifier les lieux. Mes précédentes constatations peuvent donc être reprises in extenso.

Les lieux consistent en :

- un appartement (lot n°68) en duplex, composé :
 - o au premier niveau : d'une entrée formant dégagement desservant une cuisine avec balcon et séchoir, une salle de séjour avec pièce en mezzanine, une salle d'eau, un WC, un réduit et deux chambres,
 - o au second niveau : d'un palier desservant une chambre,
- ainsi qu'un emplacement de parking portant le n°68 au sous-sol de l'immeuble (lot n°182)

L'immeuble, construit au début des années 80, présente des façades en bon état.



Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et ascenseurs sont à l'état d'entretien.



L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont à l'état d'usage.

L'appartement proprement dit (n°68 de l'Etat Descriptif de Division) :

Les lieux sont distribués comme suit :

AU PREMIER NIVEAU

- **Un dégagement d'entrée formant dégagement d'une surface au sol de 14.00 m² environ:**

La porte palière qui permet d'y accéder est usagée.

Le carrelage du sol est à l'état d'usage.

Les peintures et crépis sont usagés.

L'équipement comprend :

- un point lumineux ;
- un placard ;
- un interphone ;
- un escalier hélicoïdal d'accéder au second niveau.



- **Un réduit en première porte gauche dans le dégagement d'entrée d'une surface au sol de 2.30 m² environ :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le revêtement plastique du sol est usagé.

Les peintures sont usagées.

- **Une chambre en porte fond gauche dans le dégagement d'une surface au sol de 12.20 m² environ :**

La porte qui permet d'y accéder est en en bon état.

Le revêtement plastique du sol est usagé.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- une baie vitrée à châssis bois double vitrage ;



- **Une chambre en porte fond droite dans le dégagement d'une surface au sol de 15.20 m² environ :**

La porte qui permet d'y accéder est en en bon état.

Le revêtement plastique du sol est usagé.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- une baie vitrée à châssis bois double vitrage ;

- **Un WC dans le dégagement d'une surface au sol de 01.10 m² environ :**

La porte qui permet d'y accéder est usagée.

Le carrelage du sol est en bon état.

Les peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une bouche de ventilation.
- Une cuvette WC.

- **Une salle d'eau dans le dégagement d'une surface au sol de 05.10 m² environ :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol est usagé.

Les peintures sont usagées, ainsi que les faïences.

L'équipement comprend :

- Une bouche de ventilation.
- Un lavabo ;
- Une baignoire intégralement équipée ;
- Une cuvette WC.



- **Une salle de séjour en première porte droite dans l'entrée d'une surface au sol de 20.00 m² environ:**

Le carrelage du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- une série de baies vitrées à châssis bois double vitrage ;
- un escalier permettant d'accéder en chambre de mezzanine.



- **Une chambre en mezzanine inscrite au-dessus de la salle de séjour d'une surface au sol de 15.40 m² environ:**

Le parquet flottant du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont à l'état d'usage.

- **Une cuisine en porte face droite dans le dégagement d'entrée d'une surface au sol de 13.50 m² environ :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées, ainsi que le carrelage mural.

L'équipement comprend :

- une série de baies vitrées à châssis bois double vitrage ouvrant sur un balcon de 4.30 m² environ.
- Un évier en inox intégré dans un ensemble de placards de rangement aux portes et plans de travail assortis en bon état.



- **Un séchoir attenant à la cuisine d'une surface au sol de 3.10 m² environ :**

Le carrelage sol est en bon état.

Les peintures murales sont à l'état d'usage.

AU SECOND NIVEAU

- **Un dégagement de palier d'une surface au sol de 4.00 m² environ:**

Le revêtement plastique du sol est à l'état d'usage.

Les peintures sont usagées.

- **Une chambre d'une surface au sol de 15.00 m² environ :**

La porte qui permet d'y accéder est en en bon état.

Le revêtement plastique du sol est usagé.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- une baie vitrée à châssis bois double vitrage.

Un emplacement de parking n°68 :

Cet emplacement est situé au sous-sol du bâtiment et constitue le n°182 de l'Etat Descriptif de Division.

RECAPITULATIF DES SURFACES HABITABLES :

• Un dégagement d'entrée :	14.00 m ²
• Un réduit:	02.30 m ²
• Une chambre 1 :	12.20 m ²
• Une chambre 2 :	15.20 m ²
• Un WC :	01.10 m ²
• Une salle d'eau :	05.10 m ²
• Une salle de séjour :	20.00 m ²
• Une chambre 3 :	15.40 m ²
• Une cuisine :	13.50 m ²
• Un séchoir :	03.10 m ²
• Un palier :	04.00 m ²
• Une chambre 4 :	15.00 m ²
• TOTAL :	120.90 m²

L'ensemble des lieux est chauffé par des radiateurs reliés à une chaudière commune. L'ensemble des châssis vitrés sont équipés de châssis bois à double vitrage.

*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*

